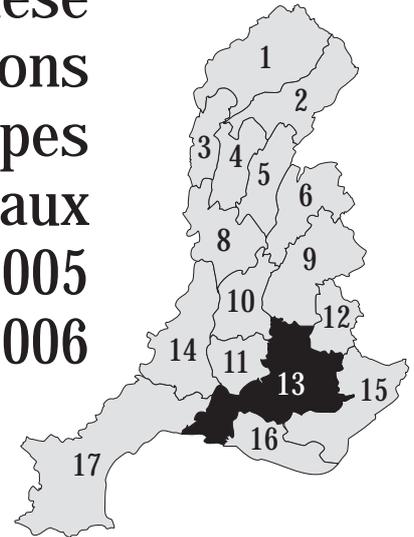


Durance,
Crau,
Camargue

13

synthèse
des propositions
des groupes
de travail locaux
septembre 2005
janvier 2006



d o c u m e n t d e t r a v a i l
d e s c o m m i s s i o n s g é o g r a p h i q u e s
s e p t e m b r e o c t o b r e 2 0 0 6

INTRODUCTION

1 / PRESENTATION GENERALE DU TERRITOIRE

- ✓ **Eléments généraux**
- ✓ **Localisation des masses d'eau et des sous bassins**

2/ PRESENTATION DES PRINCIPAUX PROBLEMES ET MESURES POUR Y REpondRE

- ✓ **Les principaux problèmes du territoire**
- ✓ **Les mesures proposées pour résoudre les problèmes identifiés dans les sous bassins**

3 / ELEMENTS DE SOCIO-ECONOMIE

- ✓ **Usages établis et majeurs concernés par les mesures à mettre en œuvre pour atteindre le bon état**
- ✓ **Usages établis et majeurs favorisés par l'atteinte du bon état**

4 / PRESENTATION DES OBJECTIFS PAR MASSE D'EAU

Du travail des groupes locaux sur la DCE, à l'avant projet de SDAGE Rhône Méditerranée

Ainsi que cela a été annoncé lors des précédentes commissions géographiques, les réflexions engagées dans le cadre des groupes de travail locaux par bassin versant ou zone homogène sur le littoral méditerranéen se sont achevées en mars 2006.

Depuis, les travaux de synthèse pour la préparation de l'avant projet de SDAGE ont avancé. Ce nouveau SDAGE sera composé des orientations fondamentales pour la politique de gestion des eaux du bassin et de la liste des objectifs assignés aux masses d'eau. Il sera accompagné du programme de mesures contenant toutes les mesures pertinentes pour le bassin et des éléments opérationnels pour leur mise en œuvre.

Les synthèses territoriales, traduction du travail technique réalisé localement...

Miroirs grossissants du SDAGE, les synthèses par territoire apportent une restitution de la réflexion menée au sein de chaque bassin versant (ou zone homogène). Elles offrent une vision des objectifs attribués aux masses d'eau et permettent d'entrer dans la logique de construction du programme de mesures du bassin. Ces synthèses ne prétendent pas à l'exhaustivité mais se veulent être un croisement des travaux du niveau de bassin et du niveau local.

En effet, les éléments présentés résultent d'un rapprochement entre les propositions des groupes de travail locaux et les projets d'orientations fondamentales de façon à établir une liste consolidée des types de problèmes rencontrés et des familles de mesures :

- pour chaque bassin versant, les mesures proposées par le niveau local ont été traduites en grandes familles de mesures, elles même en lien avec les projets d'orientations fondamentales ;
- les propositions d'objectif d'état écologique pour chaque masse d'eau ont été exploitées et présentées sous forme de listes et de cartes, certains objectifs restant encore à déterminer, d'autres devant, peut être, être ajustés.

Ce travail a été complété par une première analyse des éléments de socio économie issus des réflexions des groupes d'experts locaux sur les usages.

.... et support de la suite des travaux sur la préparation du SDAGE

Le travail doit se poursuivre pour approfondir l'analyse de la faisabilité technique et économique des propositions d'objectifs, et assurer la meilleure combinaison des approches globales et locales, principe général retenu en Rhône - Méditerranée.

Ainsi, avec les commissions géographiques, les réflexions au sein des CLE et comités de rivière, de baie ou de nappe, les réunions spécifiques avec les représentants des usagers et des associations, s'engage une suite de réflexions et de discussions de nature plus politique pour lesquelles ces synthèses constitueront un support de réflexion privilégié.

Les acteurs consultés peuvent ainsi s'appuyer sur les différents éléments de ce document pour examiner les propositions d'objectifs, et le cas échéant faire des propositions d'ajustement ou de complément.

Toutes les contributions recueillies à l'issue de cette phase seront exploitées pour élaborer la version finalisée de l'avant projet de SDAGE qui doit être adoptée avant mi 2007 puis faire l'objet de deux consultations successives auprès du public et des institutions.

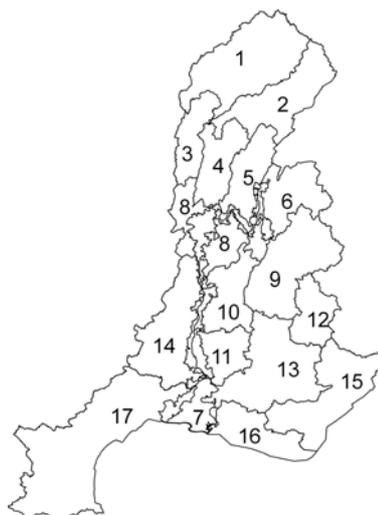
En ce qui concerne les synthèses par territoire, elles seront actualisées à mesure de l'avancement des réflexions. Sans que l'on puisse à cette date en décrire précisément l'organisation, elles alimenteront à terme le contenu des futurs documents qui succéderont aux annexes géographiques de l'état des lieux.

Tous les documents produits seront disponibles sur le site Internet du système d'information sur l'eau du bassin Rhône-Méditerranée <http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/>

✓ **Éléments généraux**

Le présent document de synthèse s'inscrit dans la suite des travaux de l'état des lieux, et plus particulièrement des annexes géographiques réalisées en 2005. Ainsi, il est proposé de se référer à ces documents pour tous les éléments de contexte généraux (enjeux du territoire, carte des pressions importantes, évaluation de l'état des milieux et des principales pressions, évaluation de la situation à l'horizon 2015...) - documents disponibles sur le site Internet du système d'information sur l'eau du bassin Rhône Méditerranée <http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/> ou auprès des délégations de l'Agence de l'eau.

A noter aussi que de légers ajustements des limites géographiques de certains territoires et commissions géographiques ont été effectués pour améliorer leur cohérence et faciliter la concertation avec les acteurs. (cf. carte).



- 1 - Saône amont
- 2 - Doubs
- 3 - Bourgogne et affluents rive droite de la Saône
- 4 - Bresse, Dombes, Saône et affluents rive gauche
- 5 - Haut Rhône et vallée de l'Ain
- 6 - Alpes du nord
- 7 - Vallée du Rhône
- 8 - Zone d'activité de Lyon, bas Dauphiné
- 9 - Isère amont
- 10 - Isère aval et Drôme
- 11 - Rive gauche du Rhône aval
- 12 - Haute Durance
- 13 - Durance, Crau, Camargue
- 14 - Rive droite du Rhône aval
- 15 - Côtiers est et littoral
- 16 - Zone d'activité de Marseille, Toulon et littoral
- 17 - Côtiers ouest, lagunes et littoral

✓ **Localisation des masses d'eau et des sous bassins**

Deux cartes sont annexées à cette synthèse :

- L'une présente les **limites des masses d'eau superficielles** (quelques ajustements depuis l'état des lieux) ainsi que le découpage en "sous-bassins versants". **Les sous-bassins** représentent des unités hydrographiques cohérentes utilisées d'une part comme échelle de travail et, d'autre part, pour la présentation des résultats.
- La seconde carte est consacrée aux **masses d'eau souterraine et identifie leur code** et le cas échéant des secteurs. **Des secteurs** ont en effet été définis afin de préciser l'étendue des pressions qui s'exercent et affiner les actions à mettre en œuvre. Malgré ce choix du bassin pour rendre le diagnostic et le plan de gestion plus pertinents, la définition des objectifs d'état s'effectue à l'échelle de la masse d'eau conformément aux textes de transposition de la directive cadre sur l'eau.

En outre, ces cartes présentent les objectifs d'état écologique des masses d'eau détaillés au paragraphe 4 du document.

Liste des sous bassins du territoire

DU_13_01	Affluents moyenne Durance aval
DU_13_02	Aigue brun
DU_13_03	Asse
DU_13_04	Basse Durance
DU_13_05	Bléone
DU_13_06	Buëch
DU_13_07	Calavon
DU_13_08	Camargue
DU_13_09	Crau - Vigueirat
DU_13_10	Eze
DU_13_11	Largue
DU_13_12	Moyenne Durance amont
DU_13_13	Moyenne Durance aval
DU_13_15	Verdon
DU_13_16	Affluents moyenne Durance Gapençais
DU_13_17	Méouge

2/ PRESENTATION DES PRINCIPAUX PROBLEMES ET MESURES POUR Y REpondRE

✓ Les principaux problèmes du territoire

En première étape de leur réflexion, les groupes de travail locaux ont identifié les problèmes importants pour l'atteinte des objectifs des masses d'eau dans chaque sous bassin versant.

Le tableau ci-après récapitule les problèmes majoritairement rencontrés sur le territoire.

IMPORTANCE DES PRINCIPAUX PROBLEMES SUR LE TERRITOIRE 13 - "DURANCE, CRAU ET CAMARGUE"

	Plus de 75% des sous bassins du territoire concernés par le problème
	Entre 50 et 75% des sous bassins du territoire concernés par le problème
	Entre 25 et 50% des sous bassins du territoire concernés par le problème

Déséquilibre quantitatif lié à la gestion de la ressource (prélèvement notamment)

Pollution par les nitrates, phosphates, matières organiques, matières en suspension liée aux rejets domestiques

Pollution par les pesticides liée aux apports agricoles (viticulture, grandes cultures, ...) et non agricoles (domestiques, urbains, infrastructures linéaires, ...)

Altération de la continuité biologique des milieux

Altérations de la morphologie des cours d'eau

Altérations des flux sédimentaires des cours d'eau et plans d'eau

Dégradation et/ou destruction de zones humides

Risque d'inondation

Manque ou déficit de connaissance sur l'état des milieux, leur fonctionnement et les pressions polluantes

Pollution par des substances toxiques (hors pesticides) liée aux activités industrielles principalement

Pollution par les nitrates, phosphates, matières organiques, matières en suspension liée aux activités agricoles (fertilisation azotée, effluents d'élevage)

✓ **Les mesures proposées pour résoudre les problèmes identifiés dans les sous bassins**

Seconde étape, les groupes de travail locaux ont proposé les mesures (actions)-clés pour traiter chacun des problèmes du sous bassin (tous milieux confondus : cours d'eau, plans d'eau, eaux de transition, eaux côtières et eaux souterraines). Dans le double objectif de disposer d'une liste synthétique et d'assurer un recoupement de ces travaux avec ceux relatifs aux orientations fondamentales, les mesures proposées par le niveau local ont été regroupées dans les **familles de mesures de chaque projet d'orientation fondamentale**.

Les tableaux initiaux élaborés par les groupes locaux (intitulés des problèmes et des mesures plus précis) ayant servi à réaliser cette synthèse sont disponibles sur le site Internet du système d'information sur l'eau du bassin Rhône Méditerranée <http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/>

Guide de lecture du tableau

Pour chaque problème d'un sous bassin, les mesures proposées au niveau local ont été rattachées à une famille de mesures appartenant à une sous orientation fondamentale. Le lien avec le projet d'orientation fondamentale est rappelé dans la dernière colonne du tableau des mesures, avec les codes suivants :

CODE REPORTE DANS LE TABLEAU	LIBELLE DU PROJET D'ORIENTATION FONDAMENTALE
1	Développer, renforcer et pérenniser les politiques de gestion locale et concertée
2	Intégrer gestion de l'eau et aménagement du territoire
3	Restaurer l'équilibre quantitatif de la ressource en eau pour garantir la fonctionnalité des milieux et assurer la pérennité de certains usages
4	Préserver les milieux aquatiques, conforter l'hydroélectricité et définir les conditions de sa contribution aux objectifs des textes sur l'énergie
5	Agir sur la morphologie, le décroissement et l'hydrologie des milieux aquatiques pour contribuer efficacement et durablement à l'atteinte des objectifs du SDAGE
6	Gérer les risques d'inondations en tenant compte du fonctionnement naturel des cours d'eau
7	Lutter contre les toxiques : dépasser la complexité de la problématique et engager des actions
8	Lutter contre les pesticides : vers des changements conséquents dans les pratiques actuelles
9	Evaluer, prévenir et maîtriser les risques pour la santé publique
10	Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions classiques d'origine domestique et industrielle
zh	Prendre en compte, préserver, restaurer, reconquérir les zones humides et préserver la biodiversité

Par ailleurs, l'analyse des mesures proposées par les groupes locaux a conduit à l'identification de nouvelles familles de mesures. Celles-ci ont été rajoutées à celles proposées dans les projets d'orientations fondamentales ou ont été rassemblées dans les catégories suivantes :

8bis : Lutter contre l'azote et le phosphore d'origine agricole

ap : Autres pollutions

strat : Eléments de stratégie générale

Ces éléments ont vocation à alimenter la suite des travaux sur le SDAGE et le programme de mesures.

DEGRADATIONS PHYSIQUES - suite

Problème	Sous orientation fondamentale de l'avant projet de SDAGE pertinente pour résoudre le problème	Famille de mesures liée à la sous orientation fondamentale et pertinente pour résoudre le problème	Affluents moyenne	Aigue brun	Asse	Basse Durance	Bléone	Buëch	Calavon	Camargue	Crau - Vigueirat	Etze	Largue	Moyenne Durance amont	Moyenne Durance aval	Verdon	Affluents moyenne Durance Gapeçais	Méouge	lien projet d'orientation fondamentale	
			Durance aval																	
Altérations du régime hydrologique des cours d'eau	Intégrer effectivement la gestion hydromorphologique dans les politiques de gestion par bassin versant	Restaurer un régime hydrologique (crue et étiage) indispensable au fonctionnement durable des milieux aquatiques														X				5
Perturbations du fonctionnement des milieux par les étangs et les plans d'eau	Intégrer effectivement la gestion hydromorphologique dans les politiques de gestion par bassin versant	Favoriser une bonne gestion des étangs et des plans d'eau pour limiter les impacts sur le fonctionnement des milieux et masses d'eau associés (inventaire des étangs, plan de gestion et études préalables, code de bonnes pratiques, sensibilisation des gestionnaires, ...)												X						
	Engager en priorité des démarches de préservation sur les milieux qui présentent actuellement un bon fonctionnement ou qui ont des potentialités	Assurer le bon fonctionnement en mobilisant les outils de planification et réglementaires disponibles (classement en rivière réservé, grands migrants, inscription en tant que zone naturelle dans les documents d'urbanisme, actions réglementaires au titre de la police des eaux ou de la protection des milieux, ...)												X						5
Perturbations liées aux aménagements hydroélectriques	Améliorer la gestion des ouvrages et chaînes d'ouvrages existants	Améliorer la gestion des ouvrages et chaînes d'ouvrages existants												X						
	Améliorer la gestion des ouvrages et chaînes d'ouvrages existants	Définir et faire respecter des régimes réservés favorables au bon fonctionnement durables des milieux aquatiques													X	X				
	Engager des actions de gestion concertée en s'appuyant sur des connaissances fines du fonctionnement des ouvrages et de leurs impacts sur les milieux aquatiques	Meilleure connaissance des milieux et des impacts du fonctionnement des ouvrages préalable à la mise en place d'actions de gestion				X									X	X	X			4

DESEQUILIBRES QUANTITATIFS LIES A LA GESTION DE LA RESSOURCE

Problème	Sous orientation fondamentale de l'avant projet de SDAGE pertinente pour résoudre le problème	Famille de mesures liée à la sous orientation fondamentale et pertinente pour résoudre le problème	Affluents moyenne	Aigue brun	Asse	Basse Durance	Bléone	Buëch	Calavon	Camargue	Crau - Vigueirat	Eze	Largue	Moyenne Durance amont	Moyenne Durance aval	Verdon	Affluents moyenne Durance Gapeçais	Méouge	lien projet d'orientation fondamentale		
			Durance aval																		
Déséquilibre quantitatif lié à la gestion de la ressource (prélèvement notamment)	Donner aux structures des moyens à la hauteur des ambitions	Développer et pérenniser les ressources financières nécessaires au bon fonctionnement des structures				X														1	
	Poursuivre les progrès en termes de connaissance des ressources et des prélèvements	Progresser dans la connaissance des prélèvements pour les différents usages de l'eau		X		X				X			X	X	X				X		3
		Identifier les points stratégiques de suivi et progresser dans la connaissance du fonctionnement des milieux et de leurs interactions			X		X		X			X	X					X		X	3
		Déterminer les conditions et niveaux de prélèvements compatibles avec la préservation des milieux (sur les cours d'eau : définition de débits biologiques minimum aux points nodaux, sur les nappes : ZRE, définition de volumes et/ou débits maximum d'exploitation, niveaux de crise, zones de sauvegarde AEP, ...)		X		X		X					X		X			X	X		3
		Accentuer les efforts d'économie d'eau (en tous domaines : eau potable, industrie et agriculture)	Sensibiliser et responsabiliser les usagers à la lutte contre le gaspillage			X									X			X	X		3
	Mettre en œuvre des règles de gestion pour le partage de la ressource à l'échelle des sous bassins ou des zones d'influence des grandes infrastructures de stockage ou de dérivation	Promouvoir et accompagner les équipements et mode de gestion, collectifs et individuels, économes en eau					X							X			X			3	
		Etablir et mettre en pratique des règles de partage à l'échelle des sous bassins (organisation des acteurs, partage de l'information, concertation au sein de structures locales de gestion, adoption de plans de gestion) dans tous les secteurs à enjeux		X	X	X	X	X	X	X		X		X	X	X	X	X	X	X	3
		Optimiser la gestion des ouvrages existants pour valoriser les marges de manœuvre encore disponibles (grandes infrastructures et ouvrages hydroélectriques, canaux, interconnexion ...)		X			X		X	X		X		X		X	X				3
	Créer des ressources de substitution à condition qu'elles n'aient pas d'incidence négative sur l'état des milieux	Créer des ressources de substitution (par mobilisation, stockage ou transfert), à condition que ces créations n'aient pas d'incidence négative sur l'état des milieux		X					X	X							X	X	X	3	
Promouvoir une véritable adéquation entre l'aménagement du territoire et la disponibilité des ressources en eau	Initier des actions en termes d'occupation de l'espace pour réduire ou modifier la répartition de la pression de prélèvement								X							X		X	3		

DESEQUILIBRES QUANTITATIFS LIES A LA GESTION DE LA RESSOURCE - suite

Problème	Sous orientation fondamentale de l'avant projet de SDAGE pertinente pour résoudre le problème	Famille de mesures liée à la sous orientation fondamentale et pertinente pour résoudre le problème	Affluents moyenne	Aigue brun	Asse	Basse Durance	Bléone	Buëch	Calavon	Camargue	Crau - Vigueirat	Eze	Largue	Moyenne Durance amont	Moyenne Durance aval	Verdon	Affluents moyenne Durance Gapeçais	Méouge	lien projet d'orientation fondamentale	
			Durance aval																	
Déséquilibre quantitatif lié à la gestion de la ressource (prélèvement notamment)	Intégrer effectivement la gestion hydromorphologique dans les politiques de gestion par bassin versant	Restaurer un régime hydrologique (crue et étiage) indispensable au fonctionnement durable des milieux aquatiques.	X				X												X	5
		Poursuivre et renforcer l'approche globale de l'évolution des lits et de la gestion des flux solides (sables, graviers, limons) à l'échelle des bassins versants															X	X		5

POLLUTION PAR LES NITRATES, PHOSPHATES, MATIERES EN SUSPENSION

Problème	Sous orientation fondamentale de l'avant projet de SDAGE pertinente pour résoudre le problème	Famille de mesures liée à la sous orientation fondamentale et pertinente pour résoudre le problème	Affluents moyenne	Aigue brun	Asse	Basse Durance	Bléone	Buëch	Calavon	Camargue	Crau - Vigueirat	Eze	Largue	Moyenne Durance amont	Moyenne Durance aval	Verdon	Affluents moyenne Durance Capençais	Méouge	lien projet d'orientation fondamentale	
			Durance aval																	
Pollution liée aux rejets domestiques	Protéger les ressources en eau destinées à la production d'eau potable	Mettre en place et gérer les périmètres de protection de captage														X			9	
		Agir de façon différenciée à l'échelle de l'aire d'alimentation des ressources pour lutter contre les pollutions (diffuses, ponctuelles et accidentelles)				X													9	
	Elaborer et mettre en œuvre les schémas directeurs d'assainissement	Elaborer et mettre en œuvre les schémas directeurs d'assainissement (collectifs et non collectif)										X							10	
	Donner la priorité à la collecte et au traitement effectif des rejets relevant de l'assainissement collectif	Améliorer la qualité des réseaux existants et réaliser les extensions et raccordements prévus par les schémas directeurs																X	X	10
		Fiabiliser le fonctionnement et la gestion des installations de traitement (+ construction et travaux de mise aux normes des STEP)		X				X					X					X	X	10
	Adapter les stratégies générales d'assainissement et de traitement aux spécificités des bassins versants	Développer de façon maîtrisée et réfléchie l'assainissement autonome en zone d'habitation diffuse en fonction de son impact sur le milieu			X	X					X		X						X	10
		Promouvoir la mise en place de systèmes d'épuration ou de filières de traitement adaptés aux contextes économiques et culturels locaux (ex : lagunage et filtres plantés pour les petites collectivités, stations à fonctionnement modulable pour les zones avec des pics de population saisonnières ...)						X	X	X				X			X		X	10
		Dans les zones sensibles à l'eutrophisation, agir sur toutes les sources d'apport d'N et P (systèmes d'assainissement urbain avec traitement spécifique, réduction à la source auprès des consommateurs)/délimitation des zones sensibles																X		10
Limitier l'impact des rejets en prenant en compte le milieu récepteur	S'intéresser au bon positionnement du ou des points de rejet à l'aval des stations												X			X			10	
Pollution liée aux activités agricoles (fertilisation azotée, effluents d'élevage)	Adapter les stratégies générales d'assainissement et de traitement aux spécificités des bassins versants	Dans les zones sensibles à l'eutrophisation, agir sur toutes les sources d'apport d'N et P (prise en compte des apports d'élevages dans les schémas d'assainissement des bassins ruraux...) / délimitation des zones sensibles																X	10	
	Améliorer la connaissance	Acquérir des connaissances sur les pressions et sources de pollution, leurs impacts sur les milieux														X			ap	
	Réduire les pollutions diffuses et ponctuelles sur les cours d'eau et les eaux souterraines	Limitier les risques de pollution à partir des effluents d'élevage (production, capacité et condition de stockage, gestion et devenir des produits, compostage, épandage...)			X		X									X		X	8bis	

POLLUTION PAR LES SUBSTANCES TOXIQUES (HORS PESTICIDES)

Problème	Sous orientation fondamentale de l'avant projet de SDAGE pertinente pour résoudre le problème	Famille de mesures liée à la sous orientation fondamentale et pertinente pour résoudre le problème	Affluents moyenne	Aigue brun	Asse	Basse Durance	Bléone	Buëch	Calavon	Camargue	Crau - Vigueirat	Etze	Largue	Moyenne Durance amont	Moyenne Durance aval	Verdon	Affluents moyenne Durance Gapeçais	Méouge	lien projet d'orientation fondamentale	
			Durance aval																	
Pollution liée aux activités industrielles principalement	Poursuivre et renforcer l'acquisition de connaissances	Diagnostic de présence dans le milieu, identification des sources, suivi régulier et renforcé des rejets et de leurs impacts sur les milieux aquatiques	X						X	X										7
	Agir sur les rejets ponctuels d'origine industrielle par des actions synergiques dans les domaines des actions réglementaires et des interventions financières	Agir sur les rejets ponctuels d'origine industrielle par des actions synergiques dans les domaines des actions réglementaires et des interventions financières									X									7
	Agir sur les sites, sols et milieux pollués (pollutions historiques industrielles, nappes polluées, ...)	Encourager la substitution de substances dans les procédés														X				7
		Inventaire des sites et actions en fonction de l'impact sur le milieu et de la faisabilité technique financière : mesure de décontamination ou de confinement si bilan environnementale positif, suivi en cas de décroissance naturelle										X				X				
Pollution apportée par le réseau d'assainissement urbain	Agir sur la toxicité des rejets urbains, en premier lieu des grandes collectivités	Réviser les règlements d'assainissement pour mieux prendre en compte les substances toxiques (sensibilité du milieu récepteur, conventions de raccordement, ...)					X													7
Pollution propagée par les forages	Lutter contre les pollutions dues aux forages défectueux	Lutter contre les pollutions dues aux forages défectueux : prescriptions minimales à respecter lors de la réalisation de forages, gestion des forages défectueux, ...				X								X	X					7
Pollution apportée par les eaux pluviales	Maîtriser de façon réfléchie la pollution par les eaux pluviales	Mettre en place des actions pour limiter le risque lié aux eaux pluviales en fonction de situations types (réseau séparatif de collecte, bassin tampon d'orage, favorisation de l'infiltration, traitement ...)															X			10

POLLUTION PAR LES PESTICIDES

Problème	Sous orientation fondamentale de l'avant projet de SDAGE pertinente pour résoudre le problème	Famille de mesures liée à la sous orientation fondamentale et pertinente pour résoudre le problème	Affluents moyenne	Aigue brun	Asse	Basse Durance	Bléone	Buëch	Calavon	Camargue	Crau - Vigueirat	Eze	Largue	Moyenne Durance amont	Moyenne Durance aval	Verdon	Affluents moyenne Durance Gapeçonnais	Méouge	lien projet d'orientation fondamentale		
			Durance aval																		
Pollution par les pesticides liée aux apports agricoles (viticulture, grandes cultures, ...) et non agricoles (domestiques, urbains, infrastructures linéaires, ...)	Réduire à la source l'utilisation des pesticides, notamment pour reconquérir la qualité des ressources utilisées pour l'eau potable	Développer des systèmes de production non polluants (ex : agriculture biologique, prairie...)							X		X									8	
		Utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique	X		X		X						X				X				8
		Mettre en place et faire appliquer une réglementation en faveur d'une réduction de l'utilisation des pesticides (autorisation utilisation molécules, obligation matériel conforme, obligation respect zones non traitées, ...)	X								X						X				
	Régler le problème des pollutions ponctuelles	Limitier les pollutions ponctuelles avant et après les traitements								X											8
	Réduire les pollutions diffuses sur les cours d'eau et les eaux souterraines	Limitier les transferts des flux de pollution								X			X				X				8
	Développer des mesures d'accompagnement aux changements des pratiques	Développer l'information, la connaissance, l'animation des opérations à engager sur les bassins versant, et le conseil à tous les utilisateurs						X													8

POLLUTION INDIFFERENCIÉE PESTICIDE NITRATES, LIÉE AUX ACTIVITÉS AGRICOLES

Problème	Sous orientation fondamentale de l'avant projet de SDAGE pertinente pour résoudre le problème	Famille de mesures liée à la sous orientation fondamentale et pertinente pour résoudre le problème	Affluents moyenne	Aigue brun	Asse	Basse Durance	Bléone	Buëch	Calavon	Camargue	Crau - Vigueirat	Eze	Largue	Moyenne Durance amont	Moyenne Durance aval	Verdon	Affluents moyenne Durance Gapeçonnais	Méouge	lien projet d'orientation fondamentale	
			Durance aval																	
Pollution indifférenciée pesticides, nitrates liée aux activités agricoles	Réduire les pollutions diffuses sur les cours d'eau et les eaux souterraines	Limitier les transferts des flux de pollution								X										8
	Développer des mesures d'accompagnement aux changements des pratiques	Développer l'information, la connaissance, l'animation des opérations à engager sur les bassins versant, et le conseil aux agriculteurs								X						X				

AUTRES MESURES LIEES A DES DIRECTIVES EUROPEENNES PORTANT SUR LA PROTECTION DES EAUX ET DES ESPECES

Directives	Sous orientation fondamentale de l'avant projet de SDAGE pertinente pour résoudre le problème	Famille de mesures liée à la sous orientation fondamentale et pertinente pour résoudre le problème	Affluents moyenne	Aigue brun	Asse	Basse Durance	Bléone	Buëch	Calavon	Camargue	Crau - Vigueirat	Eze	Largue	Moyenne Durance amont	Moyenne Durance aval	Verdon	Affluents moyenne Durance Gapeçonnais	Méouge	lien projet d'orientation fondamentale	
			Durance aval																	
Directive « eaux résiduaires urbaines »	Elaborer et mettre en œuvre les schémas directeurs d'assainissement	Elaborer et mettre en œuvre les schémas directeurs d'assainissement (collectifs et non collectif)									X									10
	Donner la priorité à la collecte et au traitement effectif des rejets relevant de l'assainissement collectif	Améliorer la qualité des réseaux existants et réaliser les extensions et raccordements prévus par les schémas directeurs								X					X		X		X	10
		Fiabiliser le fonctionnement et la gestion des installations de traitement (+ construction et travaux de mise aux normes des STEP)		X		X		X	X								X	X	X	10
	Adapter les stratégies générales d'assainissement et de traitement aux spécificités des bassins versants	Développer de façon maîtrisée et réfléchie l'assainissement autonome en zone d'habitation diffuse en fonction de son impact sur le milieu									X									10
		Promouvoir la mise en place de systèmes d'épuration ou de filières de traitement adaptés aux contextes économiques et culturels locaux (ex : lagunage et filtres plantés pour les petites collectivités, stations à fonctionnement modulable pour les zones avec des pics de population saisonnières ...)					X									X	X			10
Directive « eaux potabilisables »	Poursuivre les progrès en termes de connaissance des ressources et des prélèvements	Progresser dans la connaissance des prélèvements pour les différents usages de l'eau									X								3	
		Déterminer les conditions et niveaux de prélèvements compatibles avec la préservation des milieux (sur les cours d'eau : définition de débits biologiques minimum aux points nodaux, sur les nappes : ZRE, définition de volumes et/ou débits maximum d'exploitation, niveaux de crise, zones de sauvegarde AEP, ...)										X								3
	Protéger les ressources en eau destinées à la production d'eau potable	Mettre en place et gérer les périmètres de protection de captage	X	X	X	X	X	X	X	X	X				X		X	X	X	9

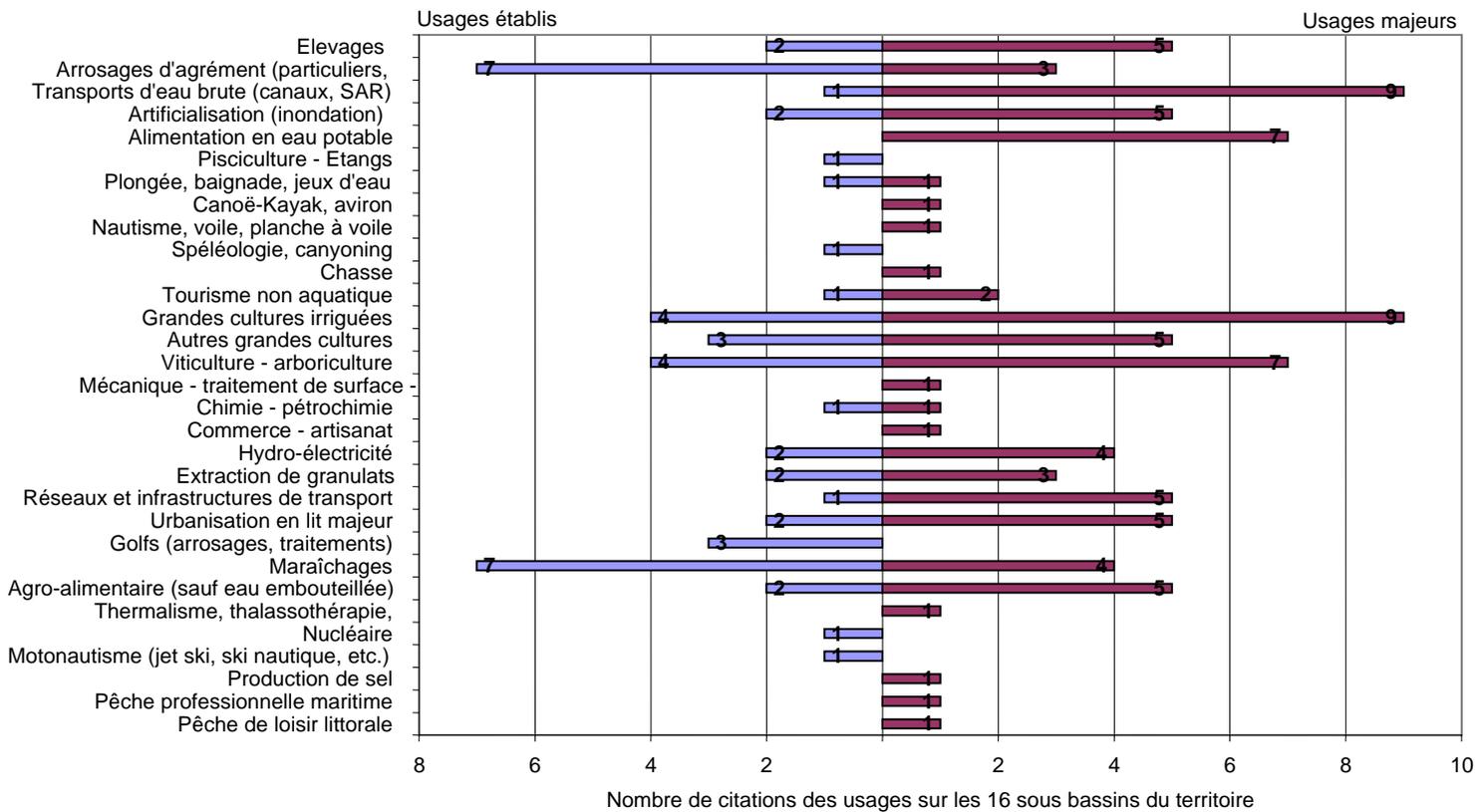
Le recueil d'éléments de socio économie et l'exploitation de données disponibles provenant de différents niveaux d'expertise est encore en cours. Cependant, certains éléments recueillis lors des réunions locales peuvent être présentés.

Un travail a porté notamment sur les usages concernés par les mesures nécessaires à l'amélioration de l'état des milieux ou favorisés par le bon état et sur la faisabilité des actions, apportant ainsi un premier éclairage sur la faisabilité technique et économique telle qu'elle a pu être appréciée par les acteurs locaux.

✓ **Usages établis et majeurs concernés par les mesures à mettre en œuvre pour atteindre le bon état**

Rappel : un usage est considéré comme "majeur" s'il est très bien implanté sur le territoire, d'un point de vue économique ou social. Il est considéré comme "établi" s'il est suffisamment implanté (en quantité, en temps, en qualité, culturellement ou traditionnellement) ou impactant (présence de canons à neige, d'autoroutes, de golfs, etc.) mais qu'il ne peut en revanche être considéré comme un usage majeur.

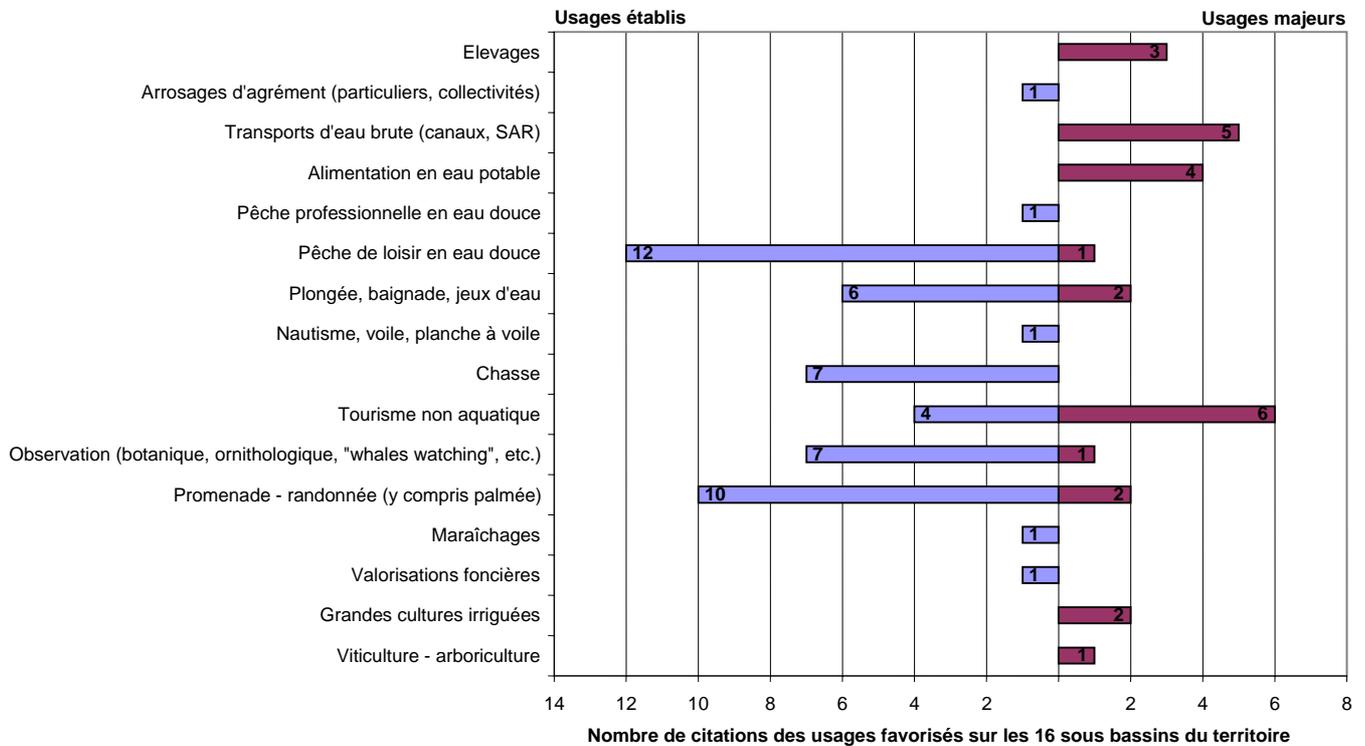
USAGES ETABLIS ET USAGES MAJEURS CONCERNES PAR LES MESURES A METTRE EN ŒUVRE POUR ATTEINDRE LE BON ETAT SUR LE TERRITOIRE DURANCE, CRAU ET CAMARGUE



Ainsi, sur ce territoire, parmi les usages établis et les usages majeurs concernés par les mesures à mettre en œuvre pour atteindre le bon état, viennent notamment en tête les activités agricoles : grandes cultures (irriguées et non irriguées), la viticulture - arboriculture et le maraîchage, l'arrosage d'agrément et les services de transport d'eau brute.

✓ Usages établis et majeurs favorisés par l'atteinte du bon état

USAGES ETABLIS ET USAGES MAJEURS FAVORISES PAR L'ATTEINTE DU BON ETAT SUR LE TERRITOIRE DURANCE, CRAU ET CAMARGUE



Sur ce territoire, parmi les usages établis et les usages majeurs favorisés par l'atteinte du bon état, viennent notamment en tête la pêche de loisir en eau douce, la promenade- randonnée, le tourisme non aquatique, la baignade et les jeux d'eau.

Les fonctionnalités des milieux sont également largement favorisées par l'atteinte du bon état. Ainsi, pour près de 70% des bassins versants du territoire, la **richesse biologique** (biodiversité) et les **capacités d'auto-épuration du milieu** seront favorisées par l'atteinte du bon état. De plus l'atteinte du bon état favorisera la **ressource en eau locale** et l'**auto-gestion sédimentaire** (fonctionnalités citées pour 60% des bassins versants du territoire) ainsi que l'amortissement des crues (dans 40% des bassins).

4 / PRESENTATION DES OBJECTIFS PAR MASSE D'EAU

La directive cadre sur l'eau demande de fixer un objectif d'état pour chacune des masses d'eau identifiées.

Pour les masses d'eau superficielles, le bon état au sens de la directive cadre sera obtenu lorsque seront atteints à la fois le bon état écologique et le bon état chimique :

- l'état écologique est qualifié au travers d'éléments de qualité biologique (flore aquatique, faune benthique, ichtyofaune), mais également de qualité physico-chimique et hydromorphologique soutenant la biologie, c'est à dire respectant des niveaux de qualité permettant un bon équilibre de l'écosystème ;
- l'état chimique est atteint lorsqu'un certain nombre de normes de qualité environnementales (liste établie au niveau européen) est respecté.

Il convient de rappeler que pour les **masses d'eau fortement modifiées**, les conditions de référence biologiques tiendront compte de la part irréductible de ces modifications physiques, le nouveau référentiel étant alors appelé "potentiel écologique maximum (PEM)". L'objectif de ces masses d'eau pour 2015 est alors le bon potentiel écologique (au lieu du bon état écologique), les exigences sur l'état chimique restant cependant inchangées.

Des dérogations sont possibles : des objectifs moins ambitieux que celui du "bon état 2015", que ce soit en terme **de délai** (report des objectifs en 2021, 2027) ou en terme **de niveau d'objectifs**, peuvent être admis à condition d'être justifiés (par des raisons d'ordre économique ; du fait de conditions naturelles ou techniques particulières).

Pour le moment, les premiers travaux ont porté sur **l'état écologique**.

- L'objectif à atteindre (bon état ou bon potentiel) est identifié dans la colonne "objectif d'état écologique" de chaque tableau, des travaux complémentaires ayant été conduits pour affiner le diagnostic sur les masses d'eau fortement modifiées.
- Les dérogations qu'il serait nécessaire de demander en terme de délai ou de niveau d'objectif ont été identifiées (l'échéance de 2021 ou 2027 restant à préciser ultérieurement pour les reports de délai) et apparaissent dans la colonne "dérogation".
- Les colonnes "objectif global et objectif d'état chimique" seront complétées ultérieurement.

Pour les eaux souterraines, l'objectif présenté est l'objectif global de la masse d'eau. Une masse d'eau souterraine étant considérée dégradée si elle l'est pour plus de 20% de sa superficie ; des secteurs ont été identifiés sur certaines masses d'eau pour permettre d'apporter des précisions supplémentaires.

La lecture des tableaux et des cartes fait apparaître des objectifs pouvant être atteints pour 2015, d'autres qui ne pourront l'être qu'à une échéance ultérieure et des interrogations sur certaines masses d'eau pour lesquelles aucun objectif n'a pu être proposé.

PRESENTATION DES OBJECTIFS DES MASSES D'EAU POUR CHAQUE SOUS BASSIN VERSANT DU TERRITOIRE ET POUR LES MASSES D'EAU SOUTERRAINES

Sous bassin versant : Affluents Moyenne Durance – Aval (DU_13_01)

Cours d'eau

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
1060	Le Lauzon	naturelle			bon état	A préciser	manque de données
279	Le Vanson	naturelle			bon état	non	
280	Le Jabron	naturelle			bon état	non	si financement
290	La Sasse	naturelle			bon état	non	

Sous bassin versant : Aigue brun (DU_13_02)

Cours d'eau

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
247	L'Aigue Brun	naturelle			bon état	non	

Sous bassin versant : Asse (DU_13_03)

Cours d'eau

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
2029	L'Estoublaise	naturelle			bon état	non	
2030	l'Asse de la source au seuil de Norante	naturelle			bon état	non	
271	L'Asse du seuil de Norante à la confluence avec la Durance	naturelle			bon état	non	si financièrement faisable

Sous bassin versant : Basse Durance (DU_13_04)**Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
2032	La Durance du canal EDF au vallon de la Campane	fortement modifiée			bon potentiel	délais	
244	La Durance du Coulon à la confluence avec le Rhône	fortement modifiée			bon potentiel	délais	
246A	La Durance du vallon de la Campane à l'amont de Mallemort	fortement modifiée			bon potentiel	délais	
246B	La Durance de l'aval de Mallemort au Coulon	fortement modifiée			bon potentiel	délais	

Plans d'eau

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
L114	gravière de Plantin	artificielle			bon potentiel	non	

Sous bassin versant : Bléone (DU_13_05)**Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
276A	La Bléone du Blès à la confluence avec la Durance	naturelle			bon état	délai	relation canaux et nappe - manque de données
276B	L'amont du torrent des Duyes	naturelle			bon état	non	
277	La Bléone de sa source au Bès inclus	naturelle			bon état	non	prélèvement pour l'AEP de Digne (problème technique (perte) résolu)

Sous bassin versant : Buëch (DU_13_06)**Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
281A	Le Buech de Serres au barrage de Saint-Sauveur	naturelle			bon état	non	
281B	Le Buech du barrage de Saint-Sauveur à Sisteron	naturelle			bon état	A préciser	- manque de données - Difficulté pour faire évoluer le débit réservé
283	le Céans	naturelle			bon état	non	
284	la Blaisance	naturelle			bon état	non	
288	Le Buëch de sa source à la confluence avec le Petit Buech inclus, le Beoux et le torrent de Maraise	naturelle			bon état	non	

Sous bassin versant : Calavon (DU_13_07)**Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
245A	Le Coulon de sa source à Apt et la Doa	naturelle			bon état	non	si prise en compte de la QI 13 (assec severe)
245B	Le Coulon de Apt à la confluence avec la Durance et l'Imergue	naturelle			bon état	délai	

Sous bassin versant : Camargue (DU_13_08)**Eaux de transition**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
T14A	Complexe Vaccarès	naturelle			bon état	délai	Dépend du degré d'acceptation de l'érosion
T14B	Marais périphériques	naturelle			bon état	délai	
T14C	La Palissade	naturelle			bon état	délai	pesticides ?
T14D	Salins de Giraud	naturelle			bon état	non	sous réserve du maintien de la fonctionnalité du milieu (= maintien des salins)
T14E	Complexe Fourneau-Cabri	naturelle			bon état	non	
T14F	Salins d'Aigue Morte	naturelle			bon état	délai	sous réserve du maintien de la fonctionnalité du milieu (= maintien des salins)
T19	fleuve le Rhône, Petit Rhône	fortement modifiée			bon potentiel	non	
T20	fleuve le Rhône, Grand Rhône	fortement modifiée			bon potentiel	non	
T21	Estuaire du Rhône	naturelle			bon état	non	phyto ?

Sous bassin versant : Crau – Vigueirat DU_13_09)**Plans d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
L115	étang des Aulnes	naturelle			bon état	non	données en cours d'acquisition
L116	étang d'Entressen	naturelle			bon état	délai	temps de réponse du milieu
L131	étang du Landres	naturelle			bon état	non	

Sous bassin versant : Eze (DU_13_10)**Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
248	L'Èze	naturelle			bon état	délai	

Sous bassin versant : Largue (DU_13_11)**Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
2034	Le Largue de sa source à la confluence avec la Laye incluse	naturelle			bon état	non	
268	Le Largue de la Laye à la confluence avec la Durance	naturelle			bon état	non	

Sous bassin versant : Moyenne Durance amont (DU_13_12)**Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
278	La Durance du Jabron au canal EDF	fortement modifiée			bon potentiel	délai	
289	La Durance du torrent de St Pierre au Buech	fortement modifiée			bon potentiel	délai	
292	La Durance du torrent de Trente Pas au torrent de St Pierre	fortement modifiée			bon potentiel	délai	expérimentation en projet - réaction potentielle du milieu en terme d'indicateurs biologiques rapide

Sous bassin versant : Moyenne Durance aval (DU_13_13)**Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
267	La Durance de l'Asse au Verdon	fortement modifiée			bon potentiel	délai	
275	La Durance du canal EDF à l'Asse	fortement modifiée			bon potentiel	délai	réponse du milieu (crues) et contexte juridique (loi sur l'eau)

Sous bassin versant : Verdon (DU_13_15)**Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
2028	Le Verdon du Riou du Trou au plan d'eau	naturelle			bon état	non	
250A	Le Verdon du retour du tronçon court-circuité à la confluence avec la Durance	fortement modifiée			bon potentiel	délai	?
250B	Le Verdon du Collostre au retour du tronçon court-circuité	fortement modifiée			bon potentiel	délai	Délai réponse du milieu
251	Le Colostre de sa source à la confluence avec le Verdon	naturelle			bon état	non	
255	Le Maire	naturelle			bon état	non	
256	Le Verdon du Jabron à la retenue	A préciser			manque de données	A préciser	pas de consensus sur le classement MEFM et l'atteinte de l'objectif - manque de données
257	L'Artuby	naturelle			bon état	non	à voir / circulaire bon état ?
258	Le Jabron	naturelle			bon état	non	
259	Le Verdon du barrage de Chaudanne au Jabron	fortement modifiée			bon potentiel	délai	délai de réponse du milieu
262	L'Issole de l'Encure à la confluence avec le Verdon	naturelle			bon état	non	
263	L'Issole de sa source à l'Encure	naturelle			bon état	non	
265	Le Verdon de sa source au Riou du Trou	naturelle			bon état	non	

Plans d'eau

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
L106	lac de Sainte-Croix	fortement modifiée			bon potentiel	non	
L89	lac d'Esparron	fortement modifiée			bon potentiel	non	
L90	lac de Castillon	fortement modifiée			bon potentiel	non	
L91	retenue de Chaudanne	fortement modifiée			bon potentiel	non	
L92	retenue de Quinson	fortement modifiée			bon potentiel	non	
L93	lac d'Allos	naturelle			bon état	non	

Sous bassin versant : Affluents Moyenne Durance – Gapençais (DU_13_16)**Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
294	La Luye	naturelle			bon état	A préciser	? À préciser QI 13, prise en compte des assecs sur certains cours d'eau, problème du bruit de fond de la ville de Gap
295	l'Avance	naturelle			bon état	non	sauf autoroute

Sous bassin versant : Méouge (DU_13_17)**Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
282	La Méouge	naturelle			bon état	non	

Masses d'eau souterraines

Code de la masse d'eau ou secteur	Nom de la masse d'eau	Nom du secteur de la masse d'eau	Objectif global de la masse d'eau	Précision de l'information par secteur	Justification ou précision
6104	Cailloutis de la Crau		Bon état		
6108	Calcaires Crétacés du Dévoluy + Aiguilles de Lus		Bon état		
6130	Calcaires urgoniens du plateau de Vaucluse + Montagne de Lure		Bon état		
6133	Lubéron		Bon état		
6136	Massifs calcaires Audibergue, St Vallier, St Cézaire, Calern, Caussols, Cheiron		Bon état		
6136a		Cheiron		Bon état 2015	
6136b		Audibergue, Tourettes - Chiers		Bon état 2015	
6139	Plateaux calcaires des Plans de Canjuers et de Fayence		Bon état		
6204	Calcaires et marnes des Alpilles		Bon état		
6209	Conglomérats du plateau de Valensole		Bon état après 2015		problématique pesticides relevée par le CORPEPP en 2003, nitrates également
6213	Formations gréseuses et marno-calcaires tertiaires dans BV Basse Durance		Bon état		impact prélèvements / débits des cours d'eau
6226	Calcaires sous couverture Apt		Bon état		
6229	Calcaires sous couverture tertiaire de la plaine du Comtat		Bon état		
6236	Calcaires profonds jurassique de Valensole		Bon état		
6302	Alluvions de la Durance aval et moyenne et de ses affluents		Bon état		
6302a		Durance amont pont de Mirabeau		Bon état 2015	
6302b		Durance moyenne		Bon état 2015	
6302c		Vallée de la Bléone		Bon état 2015	
6302d		Vallée de l'Asse		Bon état 2015	
6323	Alluvions du Rhône du confluent de la Durance jusqu'à Arles et Beaucaire + alluvions du Bas Gardon		Bon état		
6323a		Alluvions gardon aval		Bon état 2015	pesticides, nitrates, autres polluants, dépassement de normes ponctuels, capacité à respecter les débits d'objectifs d'étiage.
6324	Alluvions du Rhône du confluent de l'Isère à la Durance + alluvions basse vallée Ardèche, Cèze		Bon état		
6324d		Alluvions du Rhône entre Mornas et la Durance		Bon état 2015	

Code de la masse d'eau ou secteur	Nom de la masse d'eau	Nom du secteur de la masse d'eau	Objectif global de la masse d'eau	Précision de l'information par secteur	Justification ou précision
6347	Alluvions de la Durance amont et de ses affluents		Bon état		
6401	Domaine plissé BV Haut Verdon		Bon état		
6402	Domaine plissé BV Haute et moyenne Durance		Bon état		
6504	Domaines limons et alluvions IVaires du Bas Rhône et Camargue		Bon état		
6513	Formations gréseuses et marno-calcaires tertiaires dans BV Touloubre et Berre		Bon état		
6521	Domaine marno-calcaires Provence est - BV Durance		Bon état		